



17-02-2011

Conseil communautaire à Payzac.

Le conseil communautaire de la communauté de communes du Pays Beaume-Drobie qui vient d'avoir lieu à Payzac a statué sur de nombreux sujets, dont le déploiement de l'internet à très haut débit, le futur gymnase intercommunal et le budget des ordures ménagères.

La communauté de communes s'est positionnée favorablement sur le projet de déploiement de la fibre optique à partir du réseau Ardèche Drôme. Ce projet consiste en la pose de fourreaux équipés de fibre optique sur une partie des communes du Pays Beaume-Drobie, permettant aux habitants des secteurs non desservis par le réseau public du syndicat mixte ADN, de bénéficier d'un accès à internet à très haut débit. L'enfouissement de ces 26 km de fibre optique permettra d'améliorer la desserte internet des communes de Payzac, Faugères, Planzolles, Saint-André-Lachamp, Ribes, Vernon et Rosières. Une opération dont le montant total s'élève à 805 000 € dont 40 % à charge de la communauté, le solde étant financé par le Conseil Général et l'Etat.

En ce qui concerne les ordures ménagères, le conseil a approuvé le budget 2011 de la régie à l'unanimité. Celui-ci se monte à 1 034 000 € en fonctionnement, dont 358 731 € pour la collecte des ordures et 655 184 € pour leur traitement par le SICTOBA. Les dépenses d'investissement se montent à 41 135 €. L'organisation de la collecte ne connaît pas d'évolution significative pour l'année 2011 hormis l'intégration de Loubaresse aux tournées, suite à l'adhésion de la commune dans la communauté. L'ensemble de ces dépenses est couvert par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, qui connaît cette année une augmentation moyenne de 4,8 %, soit un produit attendu pour la collecte de 358 731 € et 655 184 € pour le traitement.

Pour finir, l'assemblée a acté le choix du cabinet d'études qui définira le concept du bâtiment du gymnase, sa localisation, son coût d'investissement et d'exploitation, le tout dans le respect des principes du développement durable. Cette étude démarrera en avril pour une durée de six mois, ce qui permettra à la communauté de se positionner à la fin de l'année sur les suites à donner à ce projet d'équipement.